

Renvoi au comité de sûreté générale de l'adresse de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre qui transmet le procès-verbal d'exécution du jugement rendu par la commission militaire de Douai, contre J. Duramel, condamné à mort, lors de la séance du 17 prairial an II (5 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de sûreté générale de l'adresse de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre qui transmet le procès-verbal d'exécution du jugement rendu par la commission militaire de Douai, contre J. Duramel, condamné à mort, lors de la séance du 17 prairial an II (5 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 342;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14113_t1_0342_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

27

La commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre transmet copie du procès-verbal d'exécution du jugement rendu par la commission militaire établie à Douay, contre Joseph Duranel, condamné à la peine de mort pour fait d'émigration.

Insertion au bulletin et renvoi au comité de sûreté générale (1).

28

La société populaire de Bastide-des-Jourdans, département de Vaucluse, annonce à la Convention nationale que les principes de la philosophie font des progrès dans la commune; qu'elle a dédié à la Raison les temples qui y servoient au culte catholique; que les prêtres de cette commune ont abdiqué leurs fonctions; que l'argenterie qui servoit au culte a été remise aux administrateurs du district d'Apt pour être envoyée à la monnaie, et qu'un atelier de salpêtre est en activité dans cette petite commune. Elle demande la punition de tous les coupables, félicite la Convention sur ses travaux, promet de les seconder, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que tous nos ennemis soient terrassés et le gouvernement républicain affermi.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Bastide-des-Jourdans, 12 flor. II] (3).

« Citoyens législateurs,

Les français libres ont juré d'exterminer tous leurs ennemis; ils ont fondé ce serment auguste sur votre zèle intrépide, et tous ensemble, ne faisant qu'un corps pour parvenir au but.

Vous souhaitez que le peuple qui vous doit sa liberté fasse son étude de la raison en renonçant à la fourberie. Nous sommes parfaitement dans vos principes; le fanatisme est anéanti dans notre commune, et le temple qui avait servi longtemps aux mensonges est enfin dédié à la raison. Les peuples libres préfèrent la vérité aux mensonges, se pressent d'aller apprendre son vrai bonheur, le préfèrent volontiers aux vaines chimères de ce ci devant perturbateur de clergé.

L'argenterie servant à la vanité de nos prêtres qui ont renoncé pour toujours à [leurs] fonctions, a passé entre les mains de nos administrateurs pour vous les faire parvenir, afin que ces vases, ci devant sacrés, afin qu'ils soient métamorphosés en pièces monétaires pour servir au grand usage de la liberté.

Vous avez demandé des ateliers de salpêtre, nous avons dirigé votre demande avec le plus grand empressement; un atelier est en activité dans notre petite commune; nous aurons soin

de faire accélérer le travail, et cet atelier ne finira que lorsque nous ne trouverons plus de terre à extraire et que tous nos ennemis soient vaincus; nous [sommes] très persuadés que nous n'avons rien d'impossible tant que vous êtes à notre tête; un peuple libre vous a choisi pour maintenir ses droits, il vous invite à ne jamais douter de nos pouvoirs; que le bien public vous anime et les républicains seconderont vos efforts; veuillez bien recevoir nos félicitations sur vos magnanimes travaux et continuez les, dignes Législateurs intrépides montagnards; hâtez la punition de tous les coupables; démasquez tous les faux patriotes, comme ceux qui pourraient encore se trouver parmi vous, ayant tracé votre perte et celle de tous les amis de la liberté; vomissez tous ces abominables et leurs complices, et faites que les uns et les autres tombent sous le glaive de la loi. Nous coopérerons toujours avec la plus grande ardeur à vous seconder.

Nous vous invitons à rester à votre poste jusqu'à ce que tous vos ennemis soient terrassés et forcés de reconnaître le gouvernement républicain universel, qui seul peut faire le bonheur de tous les peuples de l'Univers. S. et F. ».

Vive la Montagne ! »

LIEUTAUD (présid.), PLANCHU (secrét.), ROME.

29

La société populaire de Cadalen, district de Gaillac, département du Tarn, écrit qu'établie depuis 1789, elle n'a jamais dévié des vrais principes révolutionnaires; que cette commune a été des premières à consacrer un temple à la Raison sur les débris de celui du fanatisme et du mensonge, et qu'elle vient de faire passer au district 23 marcs 6 onces 3 grains d'argenterie provenant du ci-devant culte. Elle félicite la Convention d'avoir encore une fois sauvé la patrie en déjouant les nouvelles conspirations et faisant périr ses auteurs, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Cadalen, s.d.] (2).

« Citoyens représentants,

Les besoins de la patrie ont toujours été l'objet de notre sollicitude, notre canton pauvre en général, n'a pu lui faire don que des preuves de son amour pour le bonheur public, sa société populaire, rustique, montagnarde, établie depuis 1789 a suivi la révolution avec toutes les vertus constitutionnelles jointes à un civisme sans tache, sans le faire valoir. Nos cœurs ont prévu les nécessités de nos frères d'armes, nous n'avions point de sacrifices à faire, qui dit sacrifice dit involontaire.

La patience jointe à la fermeté nous ont rendus vainqueurs du fanatisme; nos braves laboureurs, en abjurant la superstition conservent

(1) P.V., XXXIX, 41. Bⁱⁿ, 19 prair.

(2) P.V., XXXIX, 41. Bⁱⁿ, 25 prair. (2^e suppl^t) et 26 prair. (2^e suppl^t).

(3) C 306, pl. 1161, p. 10.

(1) P.V., XXXIX, 41. Bⁱⁿ, 25 prair. (2^e suppl^t) et 26 prair. (2^e suppl^t).

(2) C 305, pl. 1138, p. 5.